



ADBU



Enquête sur la formation à la méthodologie documentaire

- Enquête réalisée par l'Association des Directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation.
- Traitement des données et tableaux réalisés par l'ADBU en collaboration avec l'Observatoire Des Etudiants de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- Données analysées par FORMIST (<http://www.enssib.fr/formist>), service dédié à la formation à la maîtrise de l'information, à l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques.

L'INSERTION DANS L'UNIVERSITÉ.....	3
1. Le poids des textes	3
2. Intégration des formations	4
3. Evaluation des apprentissages	4
4. Financement et communication	5
ACTEURS ET FORMATIONS	5
1. Quels formateurs ?	5
2. Etudiants	6
CONCLUSION	9
ANNEXES	10
1 - Explication des tableaux de bord présents dans le rapport	11

La formation à l'information se développe en France de manière constante et fait l'objet d'études diverses. Cependant, peu d'éléments quantitatifs pérennes permettent d'en tracer les contours de manière précise, en dehors des résultats de l'enquête statistique générale auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur (ESGBU)¹. Mais ces résultats sont datés (à ce jour, c'est l'enquête 2002 qui est accessible) et très succincts, puisqu'ils ne portent que sur le nombre d'étudiants formés et le nombre d'heures dispensées, dans et hors cursus. Ces chiffres ont le mérite d'exister et de permettre de tracer un panorama sur plusieurs années, mais ne permettent pas une réelle évaluation qualitative.

Aussi l'ADBU a entrepris de lancer une enquête, afin de mieux cerner la réalité de la formation des usagers à l'information dans l'enseignement supérieur français. Soixante établissements ont répondu à cette enquête, soit la moitié des établissements recensés par la Sous-direction des bibliothèques, hors IUFM.

Nombre d'établissements dans	ESGBU 2002	ADBU 2005 Ayant répondu, dont :	ADBU	
			Avec formations	Sans formation
Etablissements documentaires (SCD)	100 (+ 1) ²	57	54	3
Grands établissements	20	3	1	2
IUFM	31	0		
Total	151 (+1)	60	55	5

Précisément, l'enquête réalisée par l'ADBU permet de recenser 325 formations effectives à travers 55 établissements (tableaux 1 et 2 en annexes), certains établissements proposant jusqu'à 23 formations différentes (exemples des universités de Dijon et de Paris 12).

Cette enquête, si elle n'est pas exhaustive, peut néanmoins permettre de dresser un instantané de la formation à l'information en France en 2005, même s'il est difficile d'extrapoler les résultats obtenus à l'ensemble des établissements – ceux qui n'ont pas répondu sont peut-être ceux qui font le moins ou pas du tout de formation, mais pas nécessairement. Par ailleurs, cette enquête fournit des éléments de comparaison avec celle précédemment réalisée par l'Enssib³, qui, en 1998, portait sur 338 formations. L'unité d'analyse choisie était alors la section documentaire, mais les résultats de l'époque, ramenés aux établissements, portaient alors sur 83 SCD. Il est déjà très facile de voir que le nombre de formations a proportionnellement augmenté : en 1998, la moyenne est de 4 formations par établissements formants, elle passe à 5,9 formations en 2005.

	ENSSIB 1998	ADBU 2005
Etablissements documentaires (SCD) sollicités	99	120
Etablissements ayant répondu	99	60
Etablissements proposant des formations	83	55

¹ *Enquête statistique générale auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur (en ligne).* <http://www.sup.adc.education.fr/asibu/accueil.htm>

² A noter, la bibliothèque du centre universitaire de Nîmes, non recensées dans l'ESGBU puisque créée en 2002, a répondu à l'ADBU.

³ Noël, Elisabeth. Les formations à l'information en bibliothèque universitaire : enquête nationale 1997-1998, *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, n°1, pp.30-34.



ADBU



Nombre de formations étudiées	338	325
-------------------------------	-----	-----

Au-delà de cet accroissement réel du nombre de formations, les données recensées permettent de mettre en avant certains points forts de la formation à l'information aujourd'hui et de voir l'évolution réalisée.

L'insertion dans l'université

1. Le poids des textes

La date de création des formations met en évidence une très forte corrélation entre l'application de réformes de l'enseignement et la mise en place des formations, celle-ci étant facilitée par les dernières réformes (tableau 14) :

En 1997, la réforme Bayrou⁴ met en place l'Unité d'Enseignement de Méthodologie du Travail Universitaire. Cette UE a souvent permis de créer de nouvelles formations, ce qu'exprime bien l'enquête ADBU, puisque 30 formations ont été créées en 1998, et 30 autres en 1999. La relation de cause à effet semble évidente. L'enquête ENSSIB de 1998, réalisée juste au moment de la mise en place de la réforme Bayrou, montrait sur une question similaire que les formations étaient majoritairement très récentes. Ce « taux de jeunesse » a maintenant décru de manière certaine, ce qui semble indiquer une pérennisation des formations.

Formations existants depuis	ENSSIB 1998	ADBU 2005
– de 3 ans	64 %	45,5 %
– de 5 ans	79 %	58,4 %

Dès la vague contractuelle 2003, le **passage au LMD⁵** a insufflé une dynamique importante, avec 105 formations créées en 2004. En effet, parmi les 29 établissements concernés par ces 105 formations, 19 sont déjà passés au LMD (contre 10 qui ne le sont pas). Plus généralement, le passage au LMD est déjà effectif pour 58,5 % des bibliothèques assurant des formations (tableau 4). Cependant, comme l'avait fait remarquer Anne-Céline Dubois dans son étude⁶, « *le LMD en soi n'est pas propice à la mise en place effective des formations, tout dépend du contexte, c'est juste un moyen, un levier dont s'empare, ou non, l'université et son service documentaire* ».

Néanmoins, ces deux périodes fortes de réformes (1997 et 2003), suivies aussitôt de nouvelles mises en place de formations, montrent combien l'institutionnalisation permet, plus que tout autre critère, de conforter et pérenniser les formations documentaires. Les textes signalés permettent-ils de mieux intégrer la formation documentaire dans l'université.

Des critères objectifs peuvent permettre de poursuivre l'analyse de l'intégration de la formation documentaire dans l'enseignement supérieur.

⁴ Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise. *Journal Officiel*, n° 88 du 15 avril 1997.

⁵ Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence, *Journal Officiel* n° 101 du 30 avril 2002

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, *Journal Officiel* n° 99 du 27 avril 2002

⁶ DUBOIS Anne-Céline. *LMD et formation à la recherche documentaire en bibliothèque universitaire ruptures ou continuités*. Villeurbanne, Enssib 2004. Mémoire de conservateur de bibliothèques. En ligne sur <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-831> (consulté le 17 juin 2009)

2. Intégration des formations

Ainsi, dans l'enquête ADBU 2005, 68,3 % des formations sont inscrites sur la maquette des formations (contre 73 % dans l'enquête 1998, ce qui est quasi équivalent). Mais une inscription sur une maquette, si cela représente déjà une certaine prise en compte par l'Université, ne montre pas jusqu'à quel point la formation documentaire est intégrée. De manière plus significative, 146 des 222 formations inscrites dans une maquette le sont aussi dans une UE, soit 65,8 %.

inclue dans une UE	Non réponse	Oui	Non	TOTAL
Inscription maquette de formation				
Non réponse	4	0	0	4
Oui	25	146	51	222
Non	6	9	84	99
TOTAL	35	155	135	325

Enfin, 222 formations sont obligatoires (69,9 %), dont 121 sont inscrites dans les UE, soit 41,9 % des formations. On le voit, le statut montre que l'institutionnalisation, qui s'est bien développée, doit encore progresser.

Parallèlement au LMD se met aussi en place le **C2I** (Certificat Informatique et Internet)⁷, qui prévoit, dans la partie « Savoirs spécifiques et instrumentaux » du référentiel de niveau 1, le domaine de compétence « Rechercher l'information »⁸. Un lien entre la formation documentaire et le C2I pourrait donc être fait. Cependant, seules 12 formations, soit 3,7 % de l'ensemble des formations, sont déjà intégrées au C2I, mais l'intégration de 50 formations est en projet. Il est encore trop tôt pour tirer une conclusion autour du C2I, mais ce point doit rester en observation.

3. Evaluation des apprentissages

Les conditions d'évaluation sont, elles aussi, significatives. Le tableau 28 montre qu'en effet, plus de la moitié des formations (52,2 %) ne donne lieu à aucune évaluation, ce qui est beaucoup, mais permet cependant de constater une très nette amélioration par rapport à 1998 (26 % des formations validées alors par une évaluation de l'étudiant). Dans 74 formations (46,8 % des cas), l'évaluation se fait sur la base d'un travail de synthèse, dans 27 cas par un devoir sur table, par des exercices dans 23 formations ou la rédaction d'une bibliographie dans 19 formations.

Sur les 154 formations donnant lieu à évaluation, 119 (83,8%) sont notées, c'est-à-dire 36,6 % de l'ensemble des formations analysées en 2005 (tableau 32). Il est intéressant de noter que 38,7 % de ces notations donnent lieu à l'attribution de crédits ECTS, plus précisément 2 crédits pour 1/3 des formations. Pour 7 formations, le nombre de crédits va jusqu'à 6, comme à l'université de Paris 5 ou à l'université de Franche-Comté.

⁷ C2I, Certificat Informatique et Internet : <http://c2i.education.fr/> (consulté le 17 juin 2009)

⁸ Plus précisément :

- Distinguer les différents types d'outils de recherche
- Formaliser les requêtes de recherche
- Récupérer et savoir utiliser les informations (texte, image, son, fichiers, pilote, applications, site ...)



4. Financement et communication

Le financement de la formation reste encore une pierre d'achoppement, et l'enquête montre que, quand il existe, le financement concerne en fait l'effectif humain, sous des formes diverses (temps, postes) : en effet, parmi les 99 formations (30,6 %) qui sont financées, 43 le sont par l'utilisation d'heures complémentaires, 5 par un poste d'enseignant, 4 par l'embauche de tuteurs (tableaux 44-48).

La formation documentaire a évolué, s'est développée en nombre, s'est institutionnalisée grâce aux textes législatifs des réformes, mais cependant, une analyse plus fine des modalités des formations montre qu'elle reste encore à la marge et n'est pas complètement intégrée à l'enseignement universitaire. L'enquête de 1998 montrait déjà que ces formations étaient peu visibles, faisant rarement l'objet d'un bilan annuel (dans 23 % des cas seulement, contre 52,3 % en 2005). La communication sur les actions de formation des bibliothèques est encore à améliorer, qu'il s'agisse des bilans annuels mais aussi en ce qui concerne la diffusion de l'information vers les instances universitaires et vers les étudiants (26,4 % des formations en 2005 disposent de pages d'informations web les décrivant). Une meilleure visibilité permettrait une meilleure connaissance par l'université de ce que fait la bibliothèque, et aussi, par effet de contagion, par ce qu'on appelle parfois la « politique des petits pas », d'impliquer peut-être plus d'enseignants dans ces formations, pour lesquelles la question de l'identité du formateur reste essentielle. La formation documentaire est une formation essentielle mais qui porte sur un sujet transversal aux disciplines des étudiants, et doit surtout se faire en collaboration entre les différents acteurs. Il est donc nécessaire d'étudier aussi ce que nous dit cette enquête de la place des formateurs (enseignants et bibliothécaires) et des étudiants directement concernés.

Acteurs et formations

1. Quels formateurs ?

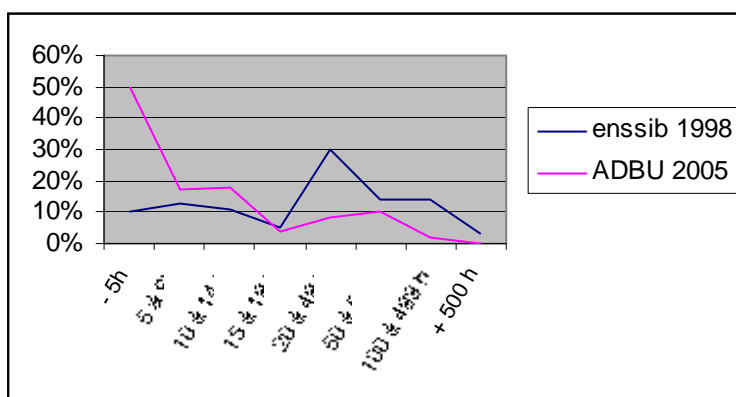
Ainsi, il ressort que 82,8 % des formations sont **définies** en collaboration avec les enseignants, soit près de 2 fois plus qu'en 1998 (collaboration sur l'élaboration des programmes dans 42 % des cas). Une réelle avancée a donc été faite sur ce plan, mais aussi dans **l'intervention effective des enseignants** directement dans la formation, puisqu'on est passé de 7,9 % des formations avec leur participation à 25,2 %. La collaboration, toujours décrite comme essentielle, devient donc une réalité, mais peut et doit encore être améliorée (tableau 34).

Si les formateurs identifiés dans cette enquête appartiennent essentiellement au personnel des bibliothèques (qui intervient dans 83,1 % des formations, - tableau 34), il faut nuancer le propos : l'enquête ADBU ne portait pas sur les formations directement réalisées par les enseignants-chercheurs. L'étude de ces formations « hors bibliothèques » avait été ébauchée en 2001 par la sous-direction des bibliothèques et de la documentation, avec l'appui des URFIST⁹, sur un échantillon de 7 universités, et montrait que des formations avaient bien lieu sans le recours aux établissements documentaires.

⁹ Lacombe Elisabeth, Link-Pezet Jo, Ertzscheid Olivier. Rencontres nationales des URFIST : formation à la maîtrise de l'information et mutualisation des connaissances 19 novembre 2002. La lettre de l'URFIST de Toulouse, n° 32, p. 8-9 [en ligne]. <http://www.urfist.cict.fr/archive/lettres/lettre32/lettre32.pdf> (consultée le 17 juin 2009)

Cependant, un très grand nombre des formations réalisées en bibliothèque (42,5 %) reposent sur un seul formateur, avec des durées de formations allant jusqu'à plus de 45 heures dans 24,2 % des cas. La **durée moyenne** des formations, par contre, s'est notablement réduite par rapport à 1998 : plus de formations, certes, mais des formations plus courtes (tableaux 19-20)..

	ENSSIB 1998	ADBU 2005
- 5h	10%	50,00%
5 à 9h	13%	17,40%
10 à 14 h	11%	18%
15 à 19 h	5%	3,80%
20 à 49 h	30%	8,20%
50 à 99 h	14%	9,90%
100 à 499 h	14%	1,60%
+ 500 h	3%	0,00%



Il est néanmoins difficile de déterminer réellement la part de temps de travail que la formation représente pour les personnels des bibliothèques (moins de 20 % du temps de travail dans 72,1 % des formations), mais il est à noter que le taux de réponse à la question portant sur ce sujet n'est guère significatif (20,9 %, tableau 39), peut-être parce qu'il est difficile d'estimer le temps de préparation (organisation, préparation des cours et des supports) des formations.

Il serait intéressant, ultérieurement, de savoir si les formateurs en bibliothèques ont suivi une formation concernant la pédagogie, de quelle nature et par quel organisme, car la question des compétences pédagogiques n'a pas été abordée dans l'enquête 2005.

2. Etudiants

Selon l'enquête, un minimum de 97 790 étudiants a été formé à la formation documentaire en 2005, ce qui, rapporté aux éléments dont on dispose sur les années précédentes, dénote une **véritable augmentation des effectifs**. Il est cependant difficile de comparer le pourcentage d'étudiants formés dans la population étudiant, les chiffres donnés dans le tableau ne sont qu'indicatifs :

- dans l'enquête ens sib, la population étudiante totale indiquée est une estimation minimale basée sur les données recensées et parfois incomplètes – le pourcentage pourrait donc être inférieur ;
- dans l'enquête 2005 ADBU, la population étudiante est uniquement celle des universités ayant répondu, le pourcentage doit pouvoir être extrapolé au niveau national, avec les mêmes réserves générales quant aux données de cette enquête.

Enquête	Enssib 1998	ESGBU 2002	ADBU 2005
Nombre d'étudiants formés	47 848	85 375	97 790
Nombre d'établissements formant	83	86	55
Moyenne étudiants formés/établissements	576,5	992,7	1178
Pourcentage étudiants formés/population des établissements formants (total étudiants)	4,36 % (1 098 450 étudiants)	6 % (1 428 895 étudiants)	13,25% (738 225 étudiants)

Il est intéressant de noter que ce sont les universités moyennes (24-30 000 étudiants) qui forment le plus d'étudiants.

Nb Etudiants inscrits	Non réponse	Moins de 6000	De 6000 à 12000	De 12000 à 18000	De 18000 à 24000	De 24000 à 30000	De 30000 à 36000	36000 et plus	TOTAL
Nb d'étudiants concernés									
Non réponse	0,0%	0,3%	1,5%	0,3%	0,6%	0,6%	0,0%	0,0%	3,4%
Moins de 30	0,0%	0,9%	2,8%	5,5%	4,6%	8,9%	0,0%	0,3%	23,1%
De 30 à 60	0,0%	0,6%	1,2%	2,5%	2,8%	11,4%	0,0%	0,0%	18,5%
De 60 à 100	0,0%	0,0%	1,8%	1,5%	2,8%	3,1%	0,0%	0,3%	9,5%
De 100 à 500	0,6%	1,5%	2,8%	7,1%	6,2%	12,9%	0,0%	1,2%	32,3%
De 500 à 2000	0,0%	0,3%	3,1%	1,2%	2,2%	3,4%	0,0%	0,6%	10,8%
2000 et plus	0,0%	0,0%	0,3%	0,9%	0,9%	0,3%	0,0%	0,0%	2,5%
TOTAL	0,6%	3,7%	13,5%	19,1%	20,0%	40,6%	0,0%	2,5%	100%

Si l'essentiel des formations se porte sur des effectifs limités (41,6 % pour moins de 60 étudiants), près d'un tiers de celles-ci concernent de grands effectifs, entre 100 et 500 étudiants. Ainsi, Rennes 2 et Aix-Marseille II propose respectivement des formations pour 4900 et 8800 étudiants.

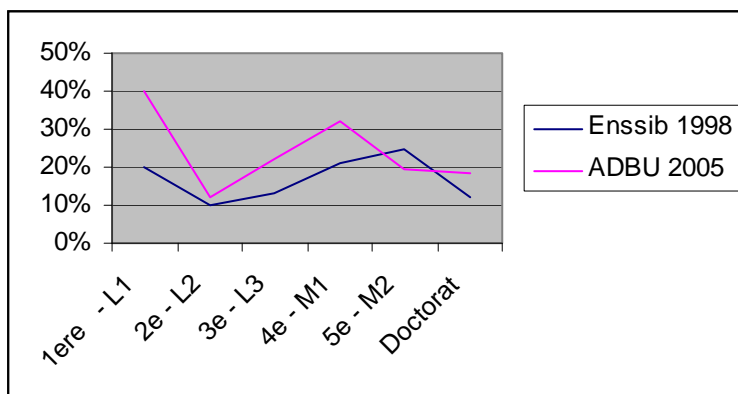
Nb d'étudiants concernés	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	11	3,4%
Moins de 30	75	23,1%
De 30 à 60	60	18,5%
De 60 à 100	31	9,5%
De 100 à 250	68	20,9%
De 250 à 500	37	11,4%
De 500 à 2000	35	10,8%
2000 et plus	8	2,5%
TOTAL OBS.	325	100%

Minimum = 2, Maximum = 8897

Somme = 97790

Moyenne = 311,43 Ecart-type = 774,98

Alors que la formation, avant la réforme Bayrou, s'adressait majoritairement aux étudiants en fin de cursus, lors de la réalisation de travaux universitaires de recherche (mémoires de maîtrise et DEA essentiellement), on peut constater un véritable changement en 2005, où les formations s'adressent maintenant d'abord aux étudiants de premières années (tableau 16). Cependant, la courbe conserve la même structure qu'en 1998, et indique une forte reprise en 4^e année.



L'intérêt porté à la formation dépend en partie de la modalité de celle-ci. En effet, quand la formation est facultative, l'intérêt des étudiants semble modifié pour près de la moitié des cas (tableau 24), alors que cela ne change rien à l'intérêt porté par les enseignants (tableau 25).

Mais de toute façon, ces formations intéressent de manière très vive étudiants et enseignants (75,2 % des étudiants, 87,8 % des enseignants lui portent un intérêt « bon ou excellent ») (tableaux 26 et 27), et cela, indépendamment des niveaux d'étude.

Donc les formations documentaires, en 2005, sont certes plus nombreuses et touchent plus d'étudiants, notamment ceux de 1^e année. Mais en contre-partie, elles sont plus courtes en durée. D'où la question des contenus étudiés, en ce temps très limité.

Ainsi, l'intérêt des étudiants varie surtout en fonction des contenus abordés, leur préférences allant sans contexte à :

- La présentation des outils de documentation
- L'interrogation des bases de données documentaires
- La recherche documentaire sur le web,

C'est-à-dire les aspects les plus techniques, avec une approche instrumentale et des résultats directement utilisables pour eux. Cependant, il faut bien noter que ce sont aussi les points les plus abordés en formation (tableau 9 à 12).

Contenu de formation	Présentation des lieux de documentation	Organisation de la Bibliothèque Universitaire	Présentation des outils de documentation	Méthodologie et stratégie de recherches	Interrogation des bases de données documentaires	Constitution d'une bibliographie	Préparation de recherche	Différenciation des types de documents	Recherche documentaire sur le web	Autres thèmes	TOTAL
Qualificatif intérêt Etudiant											
Mauvais	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
Passable	0,4%	0,4%	1,0%	0,9%	1,0%	0,1%	0,3%	0,0%	0,9%	0,0%	5,0%
Moyen	1,8%	1,9%	4,0%	2,7%	3,1%	1,9%	0,1%	0,5%	1,9%	0,3%	18,4%
Bon	3,9%	5,3%	12,3%	9,2%	10,7%	3,1%	0,9%	1,4%	6,2%	0,8%	53,8%
Excellent	0,6%	1,6%	5,4%	3,1%	5,4%	1,2%	1,0%	0,4%	3,2%	0,4%	22,4%
TOTAL	6,9%	9,3%	22,9%	15,9%	20,3%	6,3%	2,3%	2,3%	12,3%	1,4%	100%

Bien évidemment, le contenu des formations est variable, en fonction des niveaux d'étude (tableau 17).

Conclusion

L'enquête menée en 2005 par l'ADBU permet ainsi de constater une partie du chemin accompli : la formation à l'information s'est réellement inscrite dans le paysage universitaire, avec un accroissement notable du nombre de formations et une pérennisation certaine. Si l'institutionnalisation, permise grâce aux cadres législatifs, est ainsi confirmée, il reste encore à la conforter à travers les modalités de mise en œuvre des formations (évaluation, communication, financement...).

Du point de vue des acteurs, l'évolution est très positive, avec une meilleure participation des enseignants, plus d'étudiants touchés et un accent très fort porté sur les étudiants de 1^e année. En contrepartie, les durées sont raccourcies.

Aussi cette enquête laisse-t-elle encore des perspectives ouvertes : quelle intégration de la formation par le multimédia ? quelle évaluation de la formation, et bien sûr, de manière plus lointaine, quel impact réel sur les étudiants ? Il reste à souhaiter que cette enquête puisse se renouveler, afin de disposer d'éléments quantitatifs fins sur la durée, et permettre de mettre en place un observatoire et un répertoire des formations à l'information en France.

Elisabeth Noël, juillet 2005

Annexes

Sur les 60 SCD ou bibliothèques ayant répondu à l'enquête, 55 ont répondu faire de la formation documentaire soit 91,6%. Seulement 8,3% des répondants déclarent ne pas faire de formation documentaire.

Faites-vous de la formation documentaire?

Taux de réponse : 100.0%

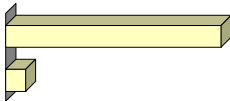
Oui	55	91.7%	
Non	5	8.3%	
Total	60	100.0%	

Tableau : Ces deux tableaux présentent la liste des SCD ou bibliothèques ayant répondu qu'ils faisaient de la formation documentaire ainsi que le nombre de ces formations et la proportion qu'elles représentent par rapport à l'ensemble des formations. Par exemple, l'université de Dijon a déclaré faire 23 formations différentes soit 7,1% des formations déclarées sont faites par l'université de Dijon.

Liste des SCD et Bibliothèques faisant de la formation documentaire ainsi que le nombre de ces formations

Université de Dijon	23	7.1%
Université Paris 12	23	7.1%
Université de Limoges	20	6.2%
Université Claude Bernard Lyon 1	17	5.2%
Université de Caen	15	4.6%
Université de Bordeaux 2	14	4.3%
Université de Toulouse I	14	4.3%
Université de Paris 5	13	4.0%
Université de Tours	13	4.0%
Université de Nice	10	3.1%
Université de Paris-Sud 11	9	2.8%
Université de Toulouse III	9	2.8%
Université du Littoral Côte d'Opale	9	2.8%
Université Jean Moulin Lyon 3	9	2.8%
Université de Paris 3	8	2.5%
Université d'Orléans	7	2.2%
Université de Rennes 1	7	2.2%
BIUS Jussieu	6	1.8%
Université de Bordeaux 1	6	1.8%
Université de La Réunion	6	1.8%
Université de La Rochelle	6	1.8%
Université de Toulouse II	6	1.8%
Université de Paris 1	5	1.5%
Université de Franche-Comté	4	1.2%
Université de Grenoble 1 - INPG	4	1.2%
Université de Paris 13	4	1.2%
Université de Paris 6	4	1.2%
Université de Picardie	4	1.2%

Université de Rennes 2	4	1.2%
BIU Sorbonne	3	0.9%
Université de Belfort Montbéliard	3	0.9%
Université de Brest	3	0.9%
Université de Marne-La-Vallée	3	0.9%
Université de Nancy 2	3	0.9%
Université de Pau et Pays de l'Adour	3	0.9%
Université de technologie de Compiègne	3	0.9%
Université du Maine	3	0.9%
Université Lille 2	3	0.9%
Université d' Aix-Marseille II	2	0.6%
Université de Nîmes	2	0.6%
BDIC	1	0.3%
Bibliothèque de géographie Paris	1	0.3%
Bibliothèque du CNAM	1	0.3%
BIU Langues Orientales	1	0.3%
Université d'Aix-Marseille II	1	0.3%
Université d'Albi	1	0.3%
Université d'Avignon	1	0.3%
Université de Cergy Pontoise	1	0.3%
Université de La Polynésie Française	1	0.3%
Université de Reims	1	0.3%
Université de Saint-Denis Paris 8	1	0.3%
Université de Toulon Var	1	0.3%
Université de Valenciennes	1	0.3%
Université Lyon 2	1	0.3%
Université Paul Verlaine de Metz	1	0.3%

1 - Explication des tableaux de bord présents dans le rapport

Tableau 1 : Ce tableau dresse la liste des SCD ou bibliothèques ayant répondu qu'ils ne faisaient pas de formation documentaire.

Voici la liste des SCD ou Bibliothèques ne faisant pas de formation

Institut de France
Museum d'Histoire Naturelle
Paris Dauphine
Ste Geneviève
Université de Lille 1

Tableau 2 : Ces deux tableaux présentent la liste des SCD ou bibliothèques ayant répondu qu'ils faisaient de la formation documentaire ainsi que le nombre de ces formations et la proportion qu'elles représentent par rapport à l'ensemble des formations. Par exemple, l'université de Dijon a déclaré faire 23 formations différentes soit 7,1% des formations déclarées sont faites par l'université de Dijon.

Liste des SCD et Bibliothèques faisant de la formation documentaire ainsi que le nombre de ces formations

Université de Dijon	23	7.1%
Université Paris 12	23	7.1%
Université de Limoges	20	6.2%
Université Claude Bernard Lyon 1	17	5.2%
Université de Caen	15	4.6%
Université de Bordeaux 2	14	4.3%
Université de Toulouse I	14	4.3%
Université de Paris 5	13	4.0%
Université de Tours	13	4.0%
Université de Nice	10	3.1%
Université de Paris-Sud 11	9	2.8%
Université de Toulouse III	9	2.8%
Université du Littoral Côte d'Opale	9	2.8%
Université Jean Moulin Lyon 3	9	2.8%
Université de Paris 3	8	2.5%
Université d'Orléans	7	2.2%
Université de Rennes 1	7	2.2%
BIUS Jussieu	6	1.8%
Université de Bordeaux 1	6	1.8%
Université de La Réunion	6	1.8%
Université de La Rochelle	6	1.8%
Université de Toulouse II	6	1.8%
Université de Paris 1	5	1.5%
Université de Franche-Comté	4	1.2%
Université de Grenoble 1 - INPG	4	1.2%
Université de Paris 13	4	1.2%
Université de Paris 6	4	1.2%
Université de Picardie	4	1.2%

Université de Rennes 2	4	1.2%
BIU Sorbonne	3	0.9%
Université de Belfort Montbéliard	3	0.9%
Université de Brest	3	0.9%
Université de Marne-La-Vallée	3	0.9%
Université de Nancy 2	3	0.9%
Université de Pau et Pays de l'Adour	3	0.9%
Université de technologie de Compiègne	3	0.9%
Université du Maine	3	0.9%
Université Lille 2	3	0.9%
Université d' Aix-Marseille II	2	0.6%
Université de Nîmes	2	0.6%
BDIC	1	0.3%
Bibliothèque de géographie Paris	1	0.3%
Bibliothèque du CNAM	1	0.3%
BIU Langues Orientales	1	0.3%
Université d'Aix-Marseille II	1	0.3%
Université d'Albi	1	0.3%
Université d'Avignon	1	0.3%
Université de Cergy Pontoise	1	0.3%
Université de La Polynésie Française	1	0.3%
Université de Reims	1	0.3%
Université de Saint-Denis Paris 8	1	0.3%
Université de Toulon Var	1	0.3%
Université de Valenciennes	1	0.3%
Université Lyon 2	1	0.3%
Université Paul Verlaine de Metz	1	0.3%

Tableau 3 : Sur les 58 SCD ou bibliothèques ayant répondu à l'enquête, 53 ont répondu faire de la formation documentaire soit 91,4%. Seulement 8,6% des répondants déclarent ne pas faire de formation documentaire.

Faites-vous de la formation documentaire?

Taux de réponse : 100.0%

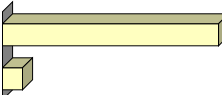
Oui	53	91.4%	
Non	5	8.6%	
Total	58	100.0%	

Tableau 4 : Sur les 53 SCD ou bibliothèques faisant de la formation, 58.5% sont déjà passé au LMD, 34% sont encore dans l'ancien système. 4 d'entre eux n'ont pas répondu à la question.

Votre établissement est-il passé au LMD?

Taux de réponse : 92.5%

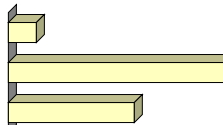
Non réponse	4	7.5%	
Oui	31	58.5%	
Non	18	34.0%	
Total	53	100.0%	

Tableau 5 : Ce tableau présente la répartition des SCD ou Bibliothèques faisant de la formation documentaire selon le nombre d'étudiants inscrits dans leur université de rattachement. 37,7% des SCD ou bibliothèques faisant de la formation documentaire sont rattaché à une université ayant entre 18000 et 26999 étudiants inscrits.

Répartition des établissements faisant de la formation documentaire selon le nombre d'étudiants inscrits

Taux de réponse : 96.2%
Moyenne = 16 900.5
Min = 180.0 Max = 37 452.0

Moins de 9000	10	18.9%
De 9000 à 17999	16	30.2%
De 18000 à 26999	20	37.7%
27000 et plus	5	9.4%
Total	53	96.2%

Tableau 6 : Ce tableau présente la répartition par cycles des étudiants inscrits dans les universités de rattachement des SCD ou bibliothèques faisant de la formation. Les SCD ou bibliothèques qui font de la formation documentaire sont rattachés à des universités qui ont, en moyenne, 8657 étudiants inscrits en Licence, 3418 étudiants inscrits en master et 1222 étudiants inscrits en doctorat.

Répartition des étudiants inscrits par cycle pour les établissements étant passés au LDM

	Moyenne	Min	Max
Licence	8 656.9	2 236.0	21 940.0
Master	3 418.3	45.0	11 985.0
Doctorat	1 222.6	204.0	3 940.0

Répartition des étudiants inscrits par cycle pour les établissements n'étant pas encore passés au LMD

Tableau 7 : même explication

	Moyenne	Min	Max
1er cycle	5 181.6	460.0	12 200.0
2ème cycle	3 349.5	426.0	8 532.0
3ème cycle	2 019.7	19.0	7 411.0

des
Ainsi

Tableau 8 : Ce tableau présente la répartition formations documentaires par intitulé de formation.

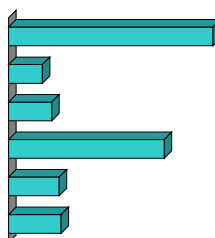
on voit, par exemple, que 37,5% des formations documentaires qui sont menées par les SCD ou bibliothèques sont de « l'initiation à la recherche documentaire » soit 122

« l'initiation à la recherche documentaire » soit 122

Répartition des formations documentaires par intitulé

Taux de réponse : 100.0%

Initiation à la recherche documentaire	122	37.5%
Approfondissement et spécialisation de la recherche	21	6.5%
Visite du centre de documentation	26	8.0%
Outils et méthodes de recherche	93	28.6%
Exploitation de la documentation	31	9.5%
Aucun	32	9.8%
Total	325	100.0%



formations.

Tableau 9 : Ce tableau nous donne le taux de citation pour chaque thème abordé. En effet, nous pouvons voir que « la présentation des outils de documentation » est présente dans 66,2% des formations documentaires proposées ou envisagées c'est-à-dire que 215 formation sur les 325 proposent ce thème.

Poids des différents thèmes abordés lors des formations documentaires

Taux de réponse : 99.4%

Présentation des lieux de documentation	74	22.8%
Organisation de la Bibliothèque Universitaire	86	26.5%
Présentation des outils de documentation	215	66.2%
Méthodologie et stratégie de recherches	151	46.5%
Interrogation des bases de données documentaires	191	58.8%
Constitution d'une bibliographie	60	18.5%
Préparation de recherche	22	6.8%
Différenciation des types de documents	24	7.4%
Recherche documentaire sur le web	120	36.9%
Autres thèmes	18	5.5%

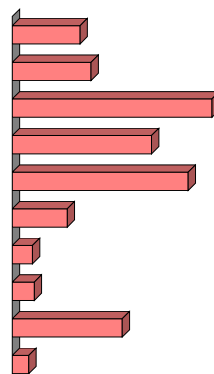


Tableau 10 : Ce tableau dresse la liste des autres thèmes abordés lors des formations documentaires. Le thème « sensibiliser les étudiants à l'importance de la recherche documentaire dans leur formation » est cité à deux reprises

différents thèmes abordés. Par exemple, dans 28% des formations « initiation à la recherche documentaire », le thème « présentation des outils de documentation » est abordé.

Tableau 13 : 94,7% des formations effectuées par les SCD ou bibliothèques sont déjà proposées aux étudiants. Seulement 17 formations sont en projet.

Cette formation est-elle déjà proposée ou seulement envisagée?

Taux de réponse : 97,8%

Proposée	301	94.7%
Envisagée	17	5.3%
Total	318	100.0%




Tableau 14 : 34 ,9% des formations documentaires qui sont déjà proposées aux étudiants le sont depuis 2004.

Répartition des formations documentaires proposées selon leur date de démarrage

Taux de réponse : 94.7%

2005	10	3.3%
2004	105	34.9%
2003	22	7.3%
2002	22	7.3%
2001	17	5.6%
2000	24	8.0%
1999	30	10.0%
1998	30	10.0%
1997	9	3.0%
1995	5	1.7%
1994	1	0.3%
1993	1	0.3%
1990	3	1.0%
1989	2	0.7%
1985	2	0.7%
1984	1	0.3%
1980	1	0.3%
Total	301	94.7%

Tableau 15 : Sur les 16 formations encore en projet, 14 sont prévues pour la rentrée 2005 soit 87,5%.

Répartition des formations documentaires en projet selon leur date prévue de démarrage

Taux de réponse : **94.1%**

2005	14	87.5%
2006	2	12.5%
Total	16	100.0%

Tableau 16 : Voici la répartition des formations documentaires selon le public visé. 40% des formations documentaires qui sont proposées ou envisagées s'adressent aux L1 soit 130 formations.

Répartition des formations documentaires selon le niveau d'études concerné

Taux de réponse : **98.5%**


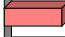




1ère année de Licence	130	40.0%	
2ème année de Licence	39	12.0%	
3ème année de Licence	72	22.2%	
Master 1	104	32.0%	
Master 2	64	19.7%	
Doctorat	59	18.2%	

Tableau 17 : Pour chacune des formations documentaires, nous avons la répartition selon le niveau d'études des étudiants concernés par cette formation. 61,8% des formations « visite du centre de documentation » s'adressent aux étudiants de L1.

Répartition des différents niveaux d'études selon la formation documentaire concernée

	1ère année de Licence	2ème année de Licence	3ème année de Licence	Master 1	Master 2	Doctorat	Total
Initiation à la recherche documentaire	33.0%	10.1%	18.4%	17.9%	9.5%	11.2%	100.0%
Approfondissement et spécialisation de la recherche	6.1%	3.0%	3.0%	30.3%	30.3%	27.3%	100.0%
Visite du centre de documentation	61.8%	8.8%	14.7%	11.8%	2.9%	0.0%	100.0%
Outils et méthodes de recherche	27.4%	7.3%	13.7%	25.8%	14.5%	11.3%	100.0%
Exploitation de la documentation	11.1%	6.7%	11.1%	37.8%	26.7%	6.7%	100.0%
Aucun	17.0%	9.4%	20.8%	17.0%	11.3%	24.5%	100.0%
Total	27.8%	8.3%	15.4%	22.2%	13.7%	12.6%	100.0%

Tableau 18 : Voici la répartition des formations documentaires selon le nombre d'étudiants concernés par ces formations. 75 formations concernent moins de 30 étudiants.

Répartition des formations selon le nombre d'étudiants concernés

Taux de réponse : 96.6%

Moyenne = 311.4

Min = 2.0 Max = 8 897.0





Moins de 30	75	23.1%	
De 30 à 74	75	23.1%	
De 75 à 219	77	23.7%	
220 et plus	87	26.8%	
Total	325	96.6%	

Tableau 19 : Voici la répartition des formations documentaires selon le nombre d'heures dispensées. 32,7% des formations durent plus de 9h pour les étudiants.

Répartition des formations selon le nombre d'heures dispensées

Taux de réponse : 97.8%

Moyenne = 10.5

Min = 0.3 Max = 271.5



Moins de 2.0	42	13.2%	
De 2.0 à 2.5	55	17.3%	

Tableau 20 : Les formations documentaires durent en moyenne 2,3 heures de cours magistraux et 9,6 heures de travaux dirigés soit au total 10,5 heures de formation en moyenne.

Quelle est la durée de la formation?

	Moyenne	Min	Max
Cours magistraux (en heures)	2.3	0.0	90.5
Travaux dirigés (en heures)	9.6	0.0	181.0
Total des heures	10.5	0.3	271.5

Tableau 21 : 68,3% des formations sont inscrites sur la maquette des formations.

La formation est-elle inscrite sur la maquette des formations?

Taux de réponse : 98.8%



Oui	222	68.3%	
Non	99	30.5%	
Total	325	98.8%	

Tableau 22 : 70,3% des formations sont obligatoires soit 222 formations

La formation est-elle obligatoire ou facultative?

Taux de réponse : 97.2%



Obligatoire	222	70.3%	
Facultative	94	29.7%	
Total	316	100.0%	

Tableau 23 : 53,4% des formations appartiennent à une unité d'enseignement.

La formation appartient-elle à une unité d'enseignement?

Taux de réponse : 89.2%



Oui	155	53.4%	
Non	135	46.6%	
Total	290	100.0%	

Tableau 24 : Dans 50,7% des formations documentaires facultatives, le fait que la formation soit facultative influe sur l'intérêt que lui portent les étudiants.

Le caractère facultatif de la formation proposée influe-t-il sur l'intérêt porté à cette formation par les étudiants ?

Taux de réponse : 81.2%

Oui	35	50.7%
Non	34	49.3%
Total	69	100.0%



Tableau 25 : Par contre, dans 95,7% des cas, le fait que la formation soit facultative n'influe pas sur l'intérêt que lui portent les enseignants.

Le caractère facultatif de la formation influe-t-il sur l'intérêt porté à cette formation par les enseignants ?

Taux de réponse : 81.2%

Oui	3	4.3%
Non	66	95.7%
Total	69	100.0%



Tableau 26 : Dans 51,2% des formations documentaires, l'intérêt des étudiants pour cette formation est qualifié de « Bon ».

Comment qualifieriez-vous l'intérêt porté à la formation proposée par les étudiants ?

Taux de réponse : 85.7%

Moyenne = 3.9 'Bon'

Mauvais	1	0.4%
Passable	15	5.8%
Moyen	48	18.6%
Bon	132	51.2%
Excellent	62	24.0%
Total	258	100.0%

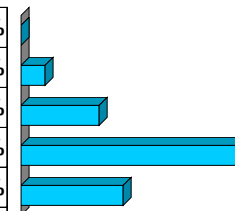


Tableau 27 : Dans 41,5% des formations documentaires, l'intérêt que lui portent les enseignants est qualifié « d'excellent ».

Comment qualifieriez-vous l'intérêt porté à la formation proposée par les enseignants ?

Taux de réponse : 81.7%

Moyenne = 4.2 'Bon'

Mauvais	5	2.0%
Passable	4	1.6%
Moyen	21	8.5%
Bon	114	46.3%
Excellent	102	41.5%
Total	246	100.0%

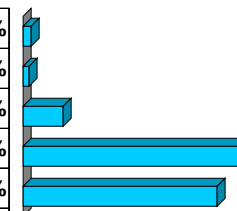


Tableau 28 : 52,2% des formations documentaires ne donnent lieu à aucune évaluation des étudiants.

La formation est-elle évaluée ?

Taux de réponse : 99.1%

Oui	154	47.8%
Non	168	52.2%
Total	322	100.0%

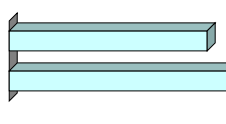


Tableau 29 : Cependant lorsque la formation est évaluée, dans 46,8% des formations l'évaluation se fait au moyen d'un travail de synthèse.

Pour les formations donnant lieu à une évaluation de l'étudiant, quel est le moyen d'évaluation ?

Taux de réponse : 94.2%

Travail de synthèse	46.8%
Devoir sur table	17.5%
Exercices	14.3%
Autres	24.7%

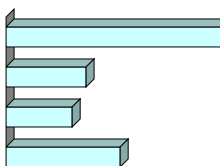


Tableau 30 : Concernant les autres moyens d'évaluation utilisés lors des formations documentaires, dans 50% des cas l'autre moyen de notation est de « rédiger une bibliographie ».

Liste des autres moyens d'évaluation des étudiants

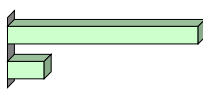
Rédiger une bibliographie	19	50.0%
Recherche bibliographique	3	7.9%
Dossier bibliographique	2	5.3%
Exposé	2	5.3%
Dossier à remplir	1	2.6%
Journal de bord	1	2.6%
Plan bibliographique	1	2.6%
Présence	1	2.6%
Questionnaire en ligne	1	2.6%
Questionnaire noté sur les Bases de données	1	2.6%
Rapport de stage	1	2.6%
Rapport et présentation orale	1	2.6%
Recherche documentaire	1	2.6%
Rédaction d'un mémoire	1	2.6%
Travail de thèse	1	2.6%
Travail personnel	1	2.6%
Total	38	100.0%

Tableau 31 : 83,8% des formations qui sont évaluées sont également notées.

Lorsque la formation est évaluée, est-elle notée ?

Taux de réponse : 92.2%

Oui	119	83.8%
Non	23	16.2%
Total	142	100.0%





ADBU



Tableau 32 : 61,3% des formations qui sont notées le sont par l'attribution d'une note. Seulement 38,7% des formations notées le sont par l'attribution de crédits ECTS.

Pour les formations donnant lieu à une notation de l'étudiants, quel est le moyen de notation ?

Taux de réponse : **98.3%**

Note	73	61.3%	
Crédits ECTS	46	38.7%	
Total	119	100.0%	

Tableau 33 : Voici la répartition des formations notées par crédits ECTS selon le nombre de crédits associés. Un tiers des formations notées par crédits ECTS donnent 2 ECTS.

Pour les formations notées par crédits ECTS, quel est le nombre de crédits ?

Taux de réponse : **97.8%**

Moyenne = **4.6**
Min = **1.0** Max = **66.0**

Moins de 2	12	26.7%
2	15	33.3%
De 3 à 4	11	24.4%
5 et plus	7	15.6%
Total	45	100.0%

Tableau 34 : 83,1% des formations documentaires sont dispensées par le personnel de bibliothèques.

Qui dispense la formation ?

Taux de réponse : **100.0%**

Personnel de bibliothèque	83.1%	
Enseignants-Chercheurs	16.0%	
PRCE	20.3%	
Tuteurs formés par le SCD	12.3%	
ITRF Bap F	0.6%	
Autres	6.8%	

Tableau 35 : 48,1% des formations documentaires dispensées par le personnel de bibliothèque, sont faites par des conservateurs.

Lorsque du personnel de bibliothèque dispense la formation, quel est leur statut ?

Taux de réponse : **93.0%**

Conservateur	48.1%	
Bibliothécaire	28.8%	
BAS	16.3%	
Assistant	4.1%	
Personnel de magasinage	2.8%	
Total	100.0%	



ADBU



Tableau 36 : Voici la liste des autres types de formateurs dispensant les formations documentaires. Dans 7 des 23 formations faisant appel à d'autres formateurs, il s'agit « d'ingénieurs d'études ».

Quelles sont les autres types de formateurs ?

Taux de réponse : **100.0%**

Ingénieur d'études	7	30.4%
Doctorants	5	21.7%
Vacataire	3	13.0%
Vacataires	3	13.0%
Urfist	2	8.7%
Conseillers d'orientation	1	4.3%
Editeurs de bases de données	1	4.3%
Responsable URFIST	1	4.3%
Total	23	100.0%

Tableau 37 : Voici la répartition des formations documentaires selon le nombre d'heures de formation faites par les formateurs. Dans 24,2% des formations, les formateurs réalisent au total plus de 45 heures de formations.

Répartition des formations selon le nombre d'heures de formation dispensées

Taux de réponse : **95.4%**

Moyenne = **47.1**

Min = **1.5** Max = **1 000.0**

Moins de 4.0	34	11.0%
De 4.0 à 7.0	51	16.5%
De 7.0 à 14.0	51	16.5%
De 14.0 à 24.0	49	15.8%
De 24.0 à 45.0	50	16.1%
45.0 et plus	75	24.2%
Total	310	100.0%

Tableau 38 : Voici la répartition des formations selon le nombre de formateurs. 42,5% des formations ne font

Répartition des formations selon le nombre de formateurs

Taux de réponse : **98.5%**

Moyenne = **3.5**

Min = **1.0** Max = **30.0**

Moins de 2	136	42.5%
2	73	22.8%
De 3 à 4	52	16.3%
De 5 à 22	53	16.6%
23 et plus	6	1.9%
Total	320	100.0%

intervenir qu'un seul formateur et 22,8% en font intervenir 2.

Tableau 39 : Voici la répartition des formations selon la part du temps de travail que les formateurs y consacrent. Dans 72,1% des formations, la part du temps de travail consacrée à cette formation est inférieure à 20%. Ce chiffre n'est pas représentatif dans la mesure où le taux de réponse à la question posée est de seulement 20,9%.

Répartition des formations selon la part du temps de travail des formateurs consacrée à la formation ?

Taux de réponse : **20.9%**
Moyenne = **13.9**
Min = **<0.1** Max = **100.0**

Moins de 20.0	49	72.1%
De 20.0 à 40.0	14	20.6%
De 40.0 à 60.0	3	4.4%
60.0 et plus	2	2.9%

Tableau 40 : 82,8% des formations documentaires sont définies en collaboration avec les enseignants.

Cette formation est-elle définie en collaboration avec les enseignants ?

Taux de réponse : **100.0%**

Oui	269	82.8%
Non	56	17.2%
Total	325	100.0%

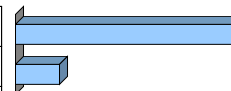


Tableau 41 : Dans 74,8% des formations documentaires, les enseignants n'interviennent pas directement pendant les séances des formations.

Les enseignants interviennent-ils directement dans la formation ?

Taux de réponse : **100.0%**

Oui	82	25.2%
Non	243	74.8%
Total	325	100.0%

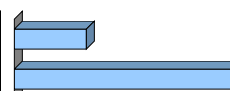


Tableau 42 : 96,3% des formations documentaires ne sont pas intégrées dans le C2I.

La formation est-elle intégrée dans le C2I ?

Taux de réponse : **100.0%**

Oui	12	3.7%
Non	313	96.3%
Total	325	100.0%



Tableau 43 : L'intégration dans le C2I n'est prévue que pour 18,1% des formations documentaires qui n'y sont pas encore intégrées.

L'intégration dans le C2I est-elle prévue ?

Taux de réponse : **88.5%**

Oui	50	18.1%
Non	227	81.9%
Total	277	100.0%





ADBU



Tableau 44 : 69,4% des formations documentaires ne font appel à aucun financement particulier pour fonctionner.

Le financement de cette formation ne fait appel à aucun financement particulier?

Taux de réponse : **99.7%**

Oui	225	69.4%	
Non	99	30.6%	
Total	324	100.0%	

Tableau 45 : 43,9% des formations documentaires qui sont financées le sont par l'utilisation d'heures complémentaires

La formation est-elle financée par des heures complémentaires?

Taux de réponse : **99.0%**

Oui	43	43.9%	
Non	55	56.1%	
Total	98	100.0%	

Tableau 46 : 69,7% des formations documentaires qui sont financées ne le sont pas par dotations spécifiques.

La formation est-elle financée par des dotations spécifiques?

Taux de réponse : **100.0%**

Oui	30	30.3%	
Non	69	69.7%	
Total	99	100.0%	

Tableau 47 : seulement 30,3% des formations qui font appel à un financement particulier font appel à un autre moyen de financement .

La formation est-elle financée par un autre mode de financement?

Taux de réponse : **100.0%**

Oui	30	30.3%	
Non	69	69.7%	
Total	99	100.0%	

Tableau 48 : Voici la liste des autres moyens de financement. Dans 4 formations l'autre moyen de financement est « l'embauche de tuteurs ».

Liste des autres modes de financement de la formation

Taux de réponse : **100.0%**

Un poste d'enseignant pour l'ensemble des formations documentaires	5	16.7%
Embauche de tuteurs	4	13.3%
Financement issus du contrat quadriennal pour les tuteurs	3	10.0%
Paiement de service à service	3	10.0%
Subventions régionales	2	6.7%
Sur le Budget du Master 2	2	6.7%
Vacations	2	6.7%
Facturation forfaitaire à l'UFR	1	3.3%
Financement sur heures statutaires	1	3.3%
Heures complémentaires sur le budget de l'UFR	1	3.3%
Prise en charge du déplacement des éditeurs de base de données par l'Urfist de Paris	1	3.3%
Rémunération du formateur par l'UFR	1	3.3%
Tuteurs payés par l'UFR	1	3.3%
Tuteurs payés par une bourse universitaire	1	3.3%
Tutorat d'accueil	1	3.3%
Urfist	1	3.3%
Total	30	100.0%



ADBU



Tableau 49 : Pour 73,6% des formations documentaires, il n'existe pas de site web d'informations sur la formation en question.

Existe-t-il un site web d'informations sur la formation?

Taux de réponse : 99.1%

Oui	85	26.4%
Non	237	73.6%
Total	322	100.0%

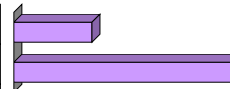


Tableau 50 : 52,3% des formations font l'objet de la rédaction d'un bilan annuel.

Cette formation fait-elle l'objet de la rédaction d'un bilan annuel?

Taux de réponse : 99.4%

Oui	169	52.3%
Non	154	47.7%
Total	323	100.0%

